

N/REF : 2/06/2025 10H01 C:024972 I:30453
V/REF : 8080
V/Email reçu le Lundi 02/06/2025 à 10H01

**SDC '5/7/9 Rue de l'Oisans'
C/O CABINET HEURTIER
6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 5/7/9 OISANS
5/7/9 RUE DE L'OISANS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 04 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 09 RUE DE L OISANS MEYLAN
M FONTIVIELLE 04 76 18 06 93 - 1ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE D EVACUATION BOUCHEE
URGENT

Donneur d'ordre : Mme C. MOREAU

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/06/2025 A 10H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EV DEPUIS LE LOGEMENT
CONTROLE BON ECOULEMENT
CURAGE DE LA COLONNE AU MINIMUM DE LA PARTIE BASSE
PREVOIR CAMERA SUSPICION DE PRESENCE DE CALCAIRE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 04/06/25 à 07H30 M. G JULLIEN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 10,00%				27,06
TOTAL T.T.C.En EURO				297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN